

*Questions orales*

**M. Lawrence:** Répondez!

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, le député n'a pas tout dit dans son préambule lorsqu'il a affirmé que les Canadiens crient à la fin du monde. Ils ont dit que c'était la fin des haricots quand le député a fait connaître son budget, et ils l'ont bien montré. Le député pose une question d'intérêt électoral. Quel émouvant intérêt il manifeste tout à coup pour l'Île-du-Prince-Édouard! On n'en entendra probablement plus parler après l'élection de lundi. Cependant, cela me permet de dire qu'entre toutes les provinces de l'Atlantique, l'Île-du-Prince-Édouard profite le plus, par exemple, des programmes de développement du gouvernement.

Les transferts à l'Île-du-Prince-Édouard par le biais du MEER sont beaucoup plus élevés que ceux accordés à la Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve. Beaucoup plus élevés que pour n'importe quelle autre province atlantique. Un plan de développement sur 15 ans est financé par l'État fédéral à raison de 80 p. 100. Il doit être renouvelé; en ce moment, l'État fédéral a été prié de donner \$80 millions de plus pour le financement de ce programme. Aucune des craintes exprimées par le député n'est fondée: il s'agit de préoccupations électorales. Et s'il veut voler au secours des vainqueurs et défendre la péréquation, qui est proposée dans le bill constitutionnel, pourquoi ne lui donne-t-il pas son appui et aider ainsi l'Île-du-Prince-Édouard?

**M. Crosbie:** Madame le Président, le ministre nous annonce-t-il qu'il ne dit pas la vérité dans ses exposés budgétaires? Il a dit dans son exposé budgétaire qu'il allait faire des économies avec les transferts aux provinces en réduisant l'enveloppe des affaires sociales. Va-t-il pour une fois répondre à la question et parler franchement au public? Les Canadiens ont trouvé mon budget merveilleux quand ils ont connu le sien.

**Des voix:** Bravo!

**M. Crosbie:** Est-ce que le ministre nous avoue ne pas dire la vérité? Est-ce qu'il va réduire les transferts sociaux aux provinces, par exemple les \$193 millions de l'I.P.E.? Ses collaborateurs rencontrent en ce moment ceux de la province. Ils lui disent qu'ils veulent économiser 1.5 milliard en transferts au titre de l'éducation postsecondaire, etc. Par exemple, les \$701 millions versés . . .

**Mme le Président:** A l'ordre. Je prie le ministre d'être bref lui aussi.

**M. Crosbie:** Alors la question que je pose au ministre . . .

**Mme le Président:** A l'ordre. J'ai entendu la question. Elle a été posée; je l'ai entendue.

**M. Crosbie:** Le ministre veut-il y répondre?

**M. MacEachen:** Oui, madame le Président.

**M. Crosbie:** Une question supplémentaire, madame le Président.

**Mme le Président:** A l'ordre.

**M. Crosbie:** Une question supplémentaire, madame le Président.

**Mme le Président:** Le député de Saskatoon-Ouest.

**M. Crosbie:** Madame le Président, le ministre n'a pas compris la question.

**Mme le Président:** A l'ordre.

\* \* \*

**LE CODE CRIMINEL****LA MISE À JOUR DES DISPOSITIONS CONCERNANT LES INFRACTIONS DANS LE DOMAINE DE L'INFORMATIQUE**

**L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Nous savons tous à quel point l'informatique révolutionne notre société. Alors que la technologie évoluait rapidement, la plupart de nos lois n'ont pas changé. En juillet 1980, la Cour suprême a jugé dans l'affaire de la *Reine contre McLaughlin* que l'article 287 du Code criminel relatif au vol d'un service de télécommunication ne s'appliquait pas à l'utilisation sans autorisation d'un ordinateur. La loi s'est avérée terriblement anachronique. Le ministre peut-il dire à la Chambre quand il prévoit présenter une mesure mettant la loi à jour relativement aux infractions dans le domaine de l'informatique?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social):** Madame le Président, c'est là une question très importante qui soulève de nombreuses difficultés touchant les principes fondamentaux du droit. Le ministère l'étudie présentement. Nous avons consulté l'Association du barreau canadien à ce sujet. Nous étudions présentement ce problème en collaboration avec la Commission de réforme du droit et nous avons également consulté les provinces. C'est un nouvel aspect très complexe du droit. Nous y travaillons. Je ne suis pas en mesure de dire à la Chambre à quel moment nous serons prêts à présenter une mesure législative à ce propos.

**M. Hnatyshyn:** Comme le ministre le sait sans doute, l'Association du barreau canadien a demandé que l'on intervienne rapidement dans ce domaine. Le ministre peut-il promettre de présenter rapidement un bill séparé touchant cette question au lieu d'attendre qu'on soit prêt à présenter le bill omnibus sur les modifications au Code criminel? Accordera-t-il une priorité spéciale à cette étude pour que nous puissions adopter une mesure sous peu?

**M. Chrétien:** Madame le Président, la tâche serait grandement facilitée si le député en garantissait l'adoption rapide à la Chambre des communes. La Chambre étudie présentement un grand nombre de bills qu'on tarde à renvoyer aux comités compte tenu du temps consacré à d'autres activités.